

COMMUNE DE CHOLET

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2021

Le 5 octobre 2021 à 18h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Gilles BOURDOULEIX, pour la tenue du Conseil Municipal, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 29 septembre 2021.

Sont présents :

Monsieur Gilles BOURDOULEIX: Maire

Monsieur Laurent JUTARD : Maire-Délégué

Madame Charline ABELLARD-COLINEAU, Monsieur Sylvain APAIRE, Monsieur Olivier BAGUENARD, Monsieur Florent BARRÉ, Monsieur Jean-François BAZIN, Madame Krystell BEILLOUET, Monsieur Patrice BRAULT, Monsieur Jean-Paul BRÉGEON, Madame Amélie BROQUAIRE, Madame Florence DABIN, Monsieur François DEBREUIL, Madame Sylvie DORBEAU, Monsieur Aurélien DURAND, Madame Nathalie GODET, Monsieur Frédéric GRAVELEAU, Monsieur Ammar HADJI, Madame Élisabeth HAQUET, Madame Patricia HERVOUET, Madame Maya JARADÉ, Madame Annick JEANNETEAU, Madame Isabelle LEROY, Madame Valérie MAUDET, Monsieur Frédéric PAVAGEAU, Monsieur Patrick PELLOQUET, Madame Évelyne PINEAU, Madame Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Monsieur Chaysavanh PRAVORAXAY, Monsieur Antoine RAMEH (arrivé après la clôture du scrutin d'élection des adjoints), Madame Patricia RIGAUDEAU, Madame Sylvie ROCHAIS, Madame Laurence TEXEREAU, Monsieur Michel VIAULT, Monsieur Bruno VIEVILLE.

Monsieur Franck CHARRUAU, Madame Murielle COURTAY, Madame Martine GUERRY, Monsieur Franck LOISEAU, Madame Sylvie TOLASSY, Monsieur Kai-Ulrich HARTWICH.

Ont donné procuration: Monsieur Antoine RAMEH a donné procuration à Monsieur Jean-Paul BRÉGEON (jusqu'à son arrivée, après la clôture du scrutin d'élection des adjoints), Madame Florence JAUNEAULT a donné procuration à Madame Laurence TEXEREAU, Monsieur Rémi BARBÉ a donné procuration à Madame Natacha POUPET-BOURDOULEIX, Monsieur Denis BOUYER a donné procuration à Madame Sylvie TOLASSY, Monsieur Jean-Michel DEBARRE a donné procuration à Monsieur Franck LOISEAU.

En application de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal désigne Monsieur Jean-François BAZIN comme secrétaire de séance.

0.1 - ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Constitution du Bureau

Le Conseil Municipal a désigné un assesseur, Monsieur Jean-Paul BRÉGEON, composant avec le Président de séance et le secrétaire de séance, Monsieur Jean-François BAZIN, le bureau pour l'élection des Adjoints.

Listes des candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Le Maire a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection des Adjoints. Il a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit treize adjoints au maire au maximum.

Le Conseil Municipal a, à l'unanimité des suffrages valablement exprimés (37 pour, 7 abstentions), fixé à douze le nombre des Adjoints au Maire de la Commune.

Le Maire a rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil Municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-2 du CGCT).

À l'issue de l'appel à candidatures et après avoir laissé un temps suffisant pour leur présentation, le Maire a constaté qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'Adjoint au Maire avait été déposée. Cette liste est jointe au compte-rendu. Elle est mentionnée dans les tableaux de résultats ci-dessous par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste. Il a ensuite été procédé à l'élection des Adjoints au Maire, dans les conditions ci-dessous :

Chaque conseiller municipal a déposé lui-même son bulletin dans l'urne ou le réceptacle prévu à cet effet.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins déclarés nuls par le Président et l'assesseur, ont été sans exception signés par ces derniers et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins ont été annexés, dans une enveloppe close, au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné. Il en va de même pour les bulletins blancs qui sont décomptés séparément et annexés au procès-verbal. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés, mais il en est fait spécialement mention dans les résultats des scrutins.

Résultats du premier tour de scrutin

Nombre de votants (bulletins déposés)	43
Nombre de suffrages déclarés nuls	2
Nombre de suffrages blancs	5
Nombre de suffrages exprimés	36
Majorité absolue	19

NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS		
En chiffres	En toutes lettres	
36	TRENTE SIX	
	En chiffres	

Monsieur Antoine RAMEH entre en séance après la clôture du scrutin.

Proclamation de l'élection des adjoints

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés :

- 1 Jean-Paul BRÉGEON
- 2 Florence DABIN
- 3 Patrice BRAULT
- 4 Isabelle LEROY
- 5 Frédéric PAVAGEAU
- 6 Natacha POUPET-BOURDOULEIX
- 7 Olivier BAGUENARD
- 8 Laurence TEXEREAU
- 9 Florent BARRÉ
- 10 Annick JEANNETEAU
- 11 François DEBREUIL
- 12 Élisabeth HAQUET

0.2 - CHARTE DE L'ÉLU LOCAL - LECTURE

Monsieur le Maire retire de l'ordre du jour ce projet de délibération.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le président Gilles BOURDOULEIX

Le secrétaire Jean-François BAZIN

Les Elus Municipaux, présents à la fin de la séance du 5 octobre 2021,

	presents a la lin de la se	eance du 5 octobre 2021,	
		donne procuration à Mme TEXEREAU	donne procuration à M. LOISEAU
Laurent JUTARD	Élisabeth HAQUET	Florence JAUNEAULT	Jean-Michel DEBARRE
Jean-Paul BRÉGEON	Evelyne PINEAU	Nathalie GODET	Murielle COURTAY
Florence DABIN	Antoine RAMEH	Maya JARADÉ	Franck LOISEAU
			donne procuration à Mme TOLASSY
Patrice BRAULT	Patrick PELLOQUET	Sylvie ROCHAIS	Denis BOUYER
Isabelle LEROY	Michel VIAULT	Frédéric GRAVELEAU	Sylvie TOLASSY
Frédéric PAVAGEAU	Chaysavanh PRAVORAXAY	Sylvain APAIRE	Kai-Ulrich HARTWICH
Natacha POUPET- BOURDOULEIX	Sylvie DORBEAU	Krystelle BEILLOUET	Franck CHARRUAU
Olivier BAGUENARD	Patricia RIGAUDEAU	Aurélien DURAND	Martine GUERRY
Laurence TEXEREAU	Patricia HERVOUET	Valérie MAUDET	
Florent BARRE	Bruno VIEVILLE	Charline ABELLARD- COLINEAU	
Annick JEANNETEAU	Maya JARADÉ	Amélie BROQUAIRE	
		donne procuration à Mme POUPET-BOURDOULEIX	
François DEBREUIL	Ammar HADJI	Rémi BARBÉ	